Déclaration liminaire du SNUipp-FSU

En 2015, à l'issue d'une large et patiente consultation, les programmes de maternelle avaient fait l'objet d'un accord unanime de la part de la communauté éducative, ils ont été depuis particulièrement bien appropriés par la profession. Une telle appropriation par les équipes pédagogiques prend du temps, d'autant que le temps institutionnalisé et la formation ont manqué. Elle entraîne des évolutions de pratiques qui s'inscrivent dans un temps plus long que celui des alternances politiques. La profession est lasse des changements incessants de prescriptions. Une lassitude renforcée par la crise sanitaire. La priorité pour la rentrée prochaine n'était pas à une modification des programmes de maternelle. Pour le SNUipp-FSU, le temps de l'école doit s'affranchir du temps politique. Le consensus qui a prévalu en 2015 doit donc être constamment recherché car aucun changement de pratique durable n'est jamais obtenu par l'urgence et la contrainte. De ce point de vue, la révision en 2018 des programmes de l'école élémentaire est un échec patent.
Depuis décembre dernier, le SNUipp-FSU considère que le CSP n'a pas joué son rôle. Voulant imposer son point de vue, et celui du ministre, à travers un changement profond de la philosophie des programmes, il n'a pas organisé de consultation élargie, considérant que les avis d'une poignée de chercheurs, spécialistes de toute autre chose que de la maternelle lui permettait d'ignorer l'expertise des pédagogues de l'école première, portée par leurs organisations représentatives. A la recherche du consensus, la présidente du CSP a préféré la polémique par voie de presse, traitant avec mépris la communauté éducative. Ce positionnement est inacceptable et des conséquences doivent être tirées. Aucune révision de programme ne peut se réaliser sans bilan contradictoire de l'application des textes en vigueur, ni débat d'orientations préalable.

L'appropriation des programmes de 2015 s'est fondée sur la reconnaissance et le renforcement de la professionnalité enseignante. Le SNUipp-FSU défend le principe que les personnels de l'école maternelle soient considérés comme des acteurs et des actrices de la transformation de l'école.

Sur le texte lui-même présenté aujourd'hui, la prise de distance avec la note du CSP du mois de décembre, qui attaquait les fondements de la maternelle, est satisfaisante. Nos différentes interventions, au sein du forum maternelle qui regroupe des syndicats et des mouvements associatifs mais également à travers un webinaire spécifique ayant réuni plus de 1500 personnes en direct ont pu permettre d'éviter que cette note fonde une remise en cause globale et frontale des programmes de 2015. Le SNUipp-FSU continuera d'ailleurs de promouvoir la maternelle lors d'un colloque national le 1er juin, colloque intitulé : « Maternelle : Il faut voir grand pour les petits ».

Il résulte des discussions engagées en amont du CSE, que le programme 2021 constitue davantage des aménagements du texte de 2015 qu'un nouveau programme. Ainsi, des grands principes qui fondent la spécificité de la maternelle sont réaffirmés : éducabilité de tous les élèves, évaluation positive, école accueillante adaptée aux jeunes enfants dont les différences de rythme et de développement sont reconnues et rappelées en préambule, développement multi-dimensionnel, modalités et domaines d'apprentissage, mais aussi la place de la littérature jeunesse, de l'écriture inventée, du jeu. Le programme de la maternelle doit être le garant des spécificités du cycle 1 et des façons particulières dont les jeunes élèves apprennent. Il doit préserver les enseignements et activités de l'école maternelle d'un pilotage par l'aval des évaluations CP, dispositif instable fondé sur des normes arbitraires, et de ses effets induits de bachotage qui ne pourraient qu'appauvrir la pédagogie en cycle 1 et renforcer les inégalités scolaires.

La recherche montre aussi que l'anticipation des apprentissages les plus formels est préjudiciable à la réussite des élèves les plus éloignés de la culture scolaire. L'IGEN l'a confirmé dans son rapport de 2017 : « Aller très vite, trop tôt génère l'échec ». Le SNUipp-FSU y voit le risque d'une mise en échec artificielle, en particulier des élèves issus des classes populaires, à qui seraient proposées dès leur découverte de l'école, parfois même de la vie en collectivité, des séquences d'enseignement très « scolaires » sans donner le temps nécessaire à l'acculturation aux attendus de l'école. Cette précipitation ne pourrait que renforcer le creusement des inégalités scolaires. La logique de cycle instaurée en 2015 à l'échelle de l'entièreté des trois niveaux de la maternelle doit prévaloir dans la progressivité des apprentissages. Ainsi, le SNUipp-FSU est en désaccord avec des attendus renforcés intégrant des objectifs qui mettraient en difficulté nombre d'élèves.

A nos demandes réitérées de ne pas anticiper les apprentissages formels du cycle 2 au cycle 1, la DGESCO a argumenté pour minorer la portée des attendus en les présentant comme des objectifs potentiels mais non exigibles pour tous les élèves. Le SNUipp-FSU est en désaccord avec cette interprétation. L'inscription d'attendus dans le programme engage réglementairement la programmation des enseignements et constitue des savoirs et compétences à faire maîtriser par tous et donc proposer à l'ensemble du groupe-classe. L'exposition systématique de manière anticipée à des compétences « expertes » ne peut que provoquer des dégâts en termes d'estime de soi et de sentiment de compétence pour des élèves qui ont besoin de davantage de temps pour réaliser ces acquisitions. C'est pourquoi le SNUipp-FSU s'oppose à l'introduction d'attendus précoce du cycle 1 qui font l'objet d'acquisitions ordinaires dès le début du cycle 2.

Lors de la commission spécialisée, la question des documents d'accompagnement a été abordée. Le SNUipp-FSU n'y est pas favorable. Depuis 2017, l'empilement des guides a produit une inflation sans précédent du prescrit. Des centaines de pages incarnent un pilotage descendant de l'institution prônant les bonnes pratiques plutôt que de donner les moyens et former les équipes. En outre, bien que des documents d'accompagnement puissent être conçus comme de simples ressources sans caractère obligatoire, l'expérience montre que la hiérarchie intermédiaire considère bien souvent ces guides comme des prescriptions officielles.

Enfin, le SNUipp-FSU souhaite que le nouveau texte fasse apparaître de manière visible les évolutions du texte pour une lecture plus aisée par la profession.
D'ici là, il invite le ministère à prendre en compte les dernières modifications qu'il dépose sous forme d'amendements afin que les programmes de maternelle concourent pleinement à la démocratisation de la réussite scolaire.